

MAIRIE DE FAYET
Allée de la Ringarde
12360 FAYET

COMPTE RENDU SE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 FEVRIER 2023

Le 03 FÉVRIER 2023 à 20H30 le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Luc JACQUEMOND.

Étaient présent : Madame CAZABONNE Arlette, , Monsieur IACOVO Adrien, Monsieur CRETTE Maxime, Monsieur NOUVEL Michel , Monsieur COT Dominique, Monsieur NOUVEL Benoît

Absent : Madame FABRE Monique

Absent excusés : Monsieur OLIVIER Serge

Procurations : Monsieur OLIVIER Serge a donné procuration à Monsieur Jean-Luc JACQUEMOND

Monsieur NOUVEL Benoît a donné procuration à Monsieur NOUVEL Michel

A été nommé secrétaire de séance : Madame CAZABONNE Arlette

ORDRE DU JOUR

- 1- Délibération sur la subvention de l'APPMA du Haut Dourdou
- 2- Orientation Budgétaire 2023
- 3- Questions diverses.

En entrée de séance, Monsieur le Maire propose de rajouter une délibération modification du budget (jeu d'écriture demandée par le trésor public)

1. Délibération sur la subvention de l'APPMA du Haut Dourdou.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une nouvelle société e pêche a vu le jour à Brusque.

Cette dernière sollicite une subvention pour 2023.

Dans le courrier celle-ci indique que l'APPMA a pour projet en collaboration avec la société de pêche d'effectuer une campagne de nettoyage des rivières, sur le Doudou et sur la Nuéjous jusqu'à La Graverie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité vote pour une subvention exceptionnelle de 150 €.

2. Orientation Budgétaire 2023

Monsieur le Maire présente l'orientation budgétaire 2023

Enfouissement des lignes électrique à La Graverie ➔ 14000 € ttc

Rénovation et mise en sécurité du mur de soutènement rue de la Forge à La Roque ➔ 155 000 € ttc

Bibliothèque Fayet remplacement de la noue ➔ 11 026 € ttc

Camping achat d'un mobil home supplémentaire ➔ 25 236 € ttc

Mise en valeur du monument aux mort à La Roque ➔ 4 200 € ttc

Étude adressage de la commune ➔ 3700 € ttc

Agrandissement Cimetière Fayet ➔ à voir

Columbarium dans les cimetières de la commune ➔ attente devis

Aménagement routier pour la sécurité de la traversée La Graverie ➔ 21 372 € ttc
Presbytère Fayet rénovation appartement second étage ➔ 19 700 € ttc
Presbytère Laroque rénovation studio 1^{er} étage et second étage ➔ 6 500 € ttc
Étude réfection Appartement au-dessus de la cantine Fayet ➔ 5000 € ttc
Salle de rangement à Fayet ➔ 20 000 € ttc
Réfection rue de l'école à La Roque (eau + goudron) ➔ attente devis
Réfection réseau à Fayet grand rue et rue du petit serre ➔ attente devis

Tous ces travaux sont prévisionnels et se feront en fonction des possibilités budgétaires 2023.
Ils pourront s'étaler sur 2024 si les financements sont jugés insuffisants.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité vote cette orientation budgétaire.

3. Questions diverses.

Pas de sujet ce jour

Tous les sujets étant épuisés, Monsieur le Maire clôture la réunion à 21H55.